



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Votations du premier juin : triple NON du peuple vaudois

Le peuple vaudois a nettement refusé, ce dimanche, les trois articles constitutionnels soumis au vote du peuple et des cantons suisses. Le Conseil d'Etat est particulièrement satisfait du refus très net, sur le plan national également, de l'article constitutionnel sur l'assurance maladie, contre lequel il s'était engagé avec le Grand Conseil.

Résultat du vote vaudois sur l'initiative populaire "Pour les naturalisations démocratiques" : 37 901 oui, 161 430 non (refus à 80.99% %).

Résultat du vote vaudois sur l'initiative populaire "Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale" : 27 193 oui, 170 688 non (refus à 86.26 %).

Résultat du vote vaudois sur l'article constitutionnel "Qualité et efficacité économique dans l'assurance maladie" : 21 557 oui, 177 049 non (refus à 89.15 %).

La participation du corps électoral vaudois s'élève à 51.1 %.

Le Conseil d'Etat se réjouit du refus très net opposé par la majorité du peuple et des cantons suisses à l'article constitutionnel proposé par les Chambres fédérales sous le titre «Qualité et efficacité économique dans l'assurance maladie ». Il avait en effet appelé le peuple vaudois, avec le Grand Conseil, à voter non à cet article, qui aurait privé le Canton de son rôle de garant en matière de soins médicaux.

Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ont rappelé, lors de la campagne, que le contreprojet des Chambres fédérales sur l'assurance maladie menaçait l'ensemble du système de santé en déséquilibrant en faveur des assureurs les équilibres actuels dans le partage des tâches et des responsabilités en matière de politique de la santé.

Le Conseil d'Etat se réjouit également du rôle important qu'ont joué les cantons dans cette votation, puisqu'ils se sont unis pour appeler le peuple à refuser le projet des Chambres fédérales. Il est ainsi démontré une fois de plus que la voix des cantons, lorsqu'ils s'expriment ensemble, peut jouer un rôle déterminant dans un scrutin national.

Lausanne, le 01 juin 2008

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Pour l'initiative sur les naturalisations : Philippe Leuba, conseiller d'Etat, (079 206 79 69) Pour l'initiative « propagande gouvernementale » : Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat (079 457 41 13) et Vincent Grandjean, chancelier d'Etat (079